

RAPPORT D'ORIENTATION
DE L'ASSOCIATION ATMOSPHÈRES 53

2024 - 2025

Atmosphères 53
12, rue Guimond des Riveries
53100 Mayenne
Tél. 02 43 04 20 46
Fax : 02 43 04 96 48
Mail : contact@atmospheres53.org
www.atmospheres53.org

1- Les fondamentaux d'Atmosphères 53

Association d'éducation populaire, Atmosphères 53 s'est constituée à Mayenne en 1989 à l'instigation de bénévoles, de responsables politiques, de représentants de l'État et d'acteurs économiques inquiets de voir disparaître le cinéma Vox à Mayenne. Elle s'est dotée ensuite, au tournant des années 1996-1997, d'un projet départemental en accord avec le Conseil général.

Alors que le Conseil départemental décidait de faire de Mayenne culture le maître d'œuvre de la politique culturelle du Département de la Mayenne en 2007, l'association Atmosphères 53 se voyait reconnue par le Conseil départemental comme le partenaire privilégié pour mener à bien sa politique dans le domaine du cinéma.

Depuis sa création et dans le champ qui est le sien, le travail d'Atmosphères 53 repose sur des fondamentaux qui se déclinent autour de 4 mots : **accompagner, défendre, sensibiliser, favoriser.**

- ✓ **Accompagner** le Département et les territoires dans leur politique culturelle.
- ✓ **Accompagner** les salles dans leur développement et dans leurs projets.
- ✓ **Défendre** la diversité de la création cinématographique et, sans se fermer aux cinématographies plus populaires, soutenir les films les plus fragiles.
- ✓ **Sensibiliser** les publics à la culture cinématographique.
- ✓ Dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle qui couvre l'ensemble des temps de l'enfant, **sensibiliser** les publics scolaires à la culture cinématographique.
- ✓ **Favoriser** la rencontre du public avec les professionnels du cinéma.
- ✓ **Favoriser** la reconnaissance des artistes départementaux et régionaux.

2-Les constats généraux

Après la période d'instabilité liée à la pandémie, le retour au cinéma est acquis, même si les résultats restent encore en deçà des excellents indicateurs de 2019.

On peut constater une plus grande synergie de la part des réseaux d'exploitants pour la prise en compte des enjeux auxquels le cinéma est confronté :

- Enjeux environnementaux
- Enjeux économiques
- Evolution des technologies et anticipation de l'obsolescence du matériel

Exemple : l'arrivée des projecteurs lasers présentant des performances supérieures sur le plan technique a permis de réaliser des économies d'énergie plus importantes que prévues allant jusqu'à -30%

En 2023, Atmospheres53 a porté à nouveau une résidence d'écriture cinématographique conformément aux objectifs de son projet triennal et ceci avec succès malgré des financements limités. Forte de cette expérience, cette opération est renouvelée en 2024 avec un calendrier plus adapté aux enjeux de l'association en termes de calendrier et de disponibilité de l'équipe pour l'accompagnement du candidat ou de la candidate qui sera désormais assuré par le directeur artistique.

Les financements sous tension et ne suivant pas l'augmentation des coûts continuent à impacter les ressources de l'association et occasionnent un déficit important qui conduit les administrateurs à des économies significatives et à la recherche de financements complémentaires. Des mesures immédiates sont prises et d'autres sont envisagées à brève échéance :

- Des économies importantes sont réalisées sur le poste communication grâce à une meilleure organisation et à la limitation des impressions
- Une évolution du dispositif Ciné-lycéens sera actée dès la prochaine rentrée scolaire
- Une réflexion importante sera menée sur l'évolution des Reflets du cinéma, à la lumière d'études menées auprès de spectateurs et spectatrices ainsi qu'aux remontées du réseau de salle et bénévoles actifs de l'association

C'est dans ce contexte de modifications conjoncturelles et structurelles qu'Atmosphères 53 entend dessiner son projet sur 4 axes :

- Axe 1 : La Vie Associative
- Axe 2 : L'Éducation artistique et culturelle – L'Éducation à l'image
- Axe 3 : Le Réseau de salles
- Axe 4 : Les Actions départementales – Les Festivals

Axe 1 : La Vie Associative

| Objectifs | Priorités 2024/2025 |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Continuer le travail de collaboration entre salariés et bénévoles et le développement de l'implication des bénévoles dans les comités de programmation et dans la vie de l'association en général - Faire des propositions nouvelles pour renforcer le lien avec les bénévoles (formation, sorties culturelles,) - Valoriser le travail effectué par les bénévoles | <ul style="list-style-type: none"> - Développer le bénévolat sur les territoires déficitaires - Renforcer les comités de programmation pour une plus grande efficacité - Adapter le calendrier des réunions aux impératifs des actifs (enseignants, ...) |
| <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux salariés de développer leurs compétences par le biais de la formation | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les propositions de formations - Organiser les entretiens professionnels, mise à jour support et procédure - Permettre les évolutions individuelles pour développer les compétences de l'équipe |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion autour de la recherche de nouveaux financements (auto-financement, mécénat, ...) | <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan de recherche de mécénat - Continuer le travail de veille sur les appels à projet - Valorisation des partenariats |

Axe 2 : L'Éducation Artistique et Culturelle – L'Éducation à l'Image

| Objectifs | Priorités 2024/2025 |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à développer les ateliers de création et en proposer des nouveaux notamment avec la Mashup Box - Élargir les propositions d'ateliers sur le Hors Temps Scolaire | <ul style="list-style-type: none"> - Mashup box : la promotion de l'outil continue tout l'été, une campagne sera menée à la rentrée avec le support vidéo pour des propositions hors scolaires |
| <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la veille sur l'évolution des politiques tarifaires des dispositifs scolaires notamment avec l'arrivée du Pass Culture | <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de l'offre, évolution du dispositif Ciné-lycéens avec une nouvelle proposition - Aide à la promotion du dispositif national |
| <ul style="list-style-type: none"> - Être force de proposition auprès du département concernant l'évolution du dispositif Collège au Cinéma | <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de la co-coordination, analyser les points à améliorer dans le respect du cahier des charges |
| <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le travail de partenariat avec les sections cinéma audio-visuel du département | <ul style="list-style-type: none"> - Être force de proposition pour des mises en relation permettant la professionnalisation des élèves : techniciens, écriture de scénarios... |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion autour des pratiques audiovisuelles des jeunes | <ul style="list-style-type: none"> - Veille en collaboration avec le réseau de salles et les établissements scolaires |

Axe 3 : Le Réseau de Salles

| Objectifs | Priorités 2024/2025 |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des exploitants dans les formations | <ul style="list-style-type: none"> - Continuer le travail d'accompagnement des salles pour le renouvellement du matériel - Continuer à organiser les réunions tous les 2 mois pour l'organisation des événements, partages d'infos et d'expérience - Rester en veille des obligations en termes de formation pour les exploitants - Mener un travail de concertation sur les possibilités d'amélioration dans le cadre de l'accessibilité et l'inclusivité - Veiller à la correspondance entre la charte du réseau de salles et la réalité du quotidien |
| <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des salles sur les mutations technologiques et l'aide aux financements | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Partage d'expertise de la vie associative pour accompagner les salles associatives | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Volonté de créer un échange des savoirs entre les salles | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion commune autour de l'évolution des publics et de sa reconquête | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Transmission aux salles adhérentes de toutes informations utiles liées aux évolutions du milieu du cinéma et de l'exploitation en particulier | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Un soutien plus important est à apporter aux salles les plus fragiles et éloignées : animation des séances, être force de proposition sur des événements avec les acteurs locaux |

Axe 4 : Les Actions Départementales – Les Festivals

| Objectifs | Priorités 2024/2025 |
|--|--|
| <p>Le Festival des Reflets en mars</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Élargir le public et travailler sur sa diversité en fonction de la zone géographique choisie</i> ✓ <i>Réaliser une enquête sur les attentes des spectateurs</i> ✓ <i>Proposer une programmation accessible</i> ✓ <i>Renforcer le travail du comité de programmation</i> ✓ <i>Proposer une nouvelle configuration en concertation avec les petites salles</i> ✓ <i>Faire évoluer le festival en proposant notamment de mettre en place un « Prix du Public »</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un groupe de réflexion sur l'évolution des Reflets afin de proposer la thématique beaucoup plus en amont - Poursuite de l'enquête spectateurs sur une 3ème édition <ul style="list-style-type: none"> • Objectif : analyse des retours pour le groupe de travail - Poursuivre le projet de mise en place d'un prix du public en lien avec la recherche de mécénat - Evolution comité de programmation : meilleur retour, proposition de critiques, recherche plus active sur le « Coup de cœur des bénévoles » - Renforcer l'organisation de la journée professionnelle en impliquant plus les exploitants locaux - Consolider le calendrier de programmation des salles en s'inspirant de celle instaurée au Palace de Château Gontier |
| <p>Les partenariats culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Continuer le développement des partenariats avec les structures culturelles du territoire</i> ✓ <i>Renforcer la communication autour de ces partenariats</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion et une analyse autour des partenariats afin de sécuriser les finances de l'association |
| <p>La résidence artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mieux adapter le calendrier de la résidence en fonction des aides obtenues</i> ✓ <i>Amorcer une réflexion pour intégrer la résidence aux PCT</i> ✓ <i>Maintenir le principe d'un comité de sélection</i> ✓ <i>Amorcer une réflexion avec la Région autour de sa nouvelle politique culturelle (Région Médicis)</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Adapter le calendrier aux contraintes de l'association - Encadrer la médiation en relation avec nos partenariats - Renforcer la communication institutionnelle sur les manifestations dans le cadre de la résidence |